LEVAVASSEUR, *l'association*

A qui le service s'adresse

Le Service d'Accueil Temporaire «Les Champs de Merle» accueille des enfants et des adolescents âgés entre 3 et 18 ans. Le service possède un agrément qui lui permet d'accueillir **des jeunes en situation de déficience motrice ou/et sensorielle et de polyhandicap.**

Les raisons qui peuvent vous amener à solliciter l'Accueil Temporaire sont variées et propres à votre situation et votre quotidien: besoin d'un relais en cas d'hospitalisation, d'obligation professionnelle, d'obligation familiale, de vacances, de transition vers l'institutionnalisation, etc.

Les prestations

Le service propose des séjours en semi-internat (c'est-à-dire sur la journée) ou/et en internat (votre enfant dort sur place).
L'Accueil Temporaire met à disposition des jeunes plusieurs prestations :

- **ÉDUCATIVE :** activités internes et externes
- **MÉDICALE :** une surveillance médicale est assurée par notre équipe d'infirmiers durant le séjour
- **HÉBERGEMENT :** des chambres adaptées, équipées et chaleureuses nous permettent d'accueillir votre enfant en toute sécurité
- **RESTAURATION :** des menus qui s'adaptent au régime alimentaire de votre enfant

Les modalités de mise en œuvre de ses prestations se précisent avec la responsable de service.

Modalités d'admission

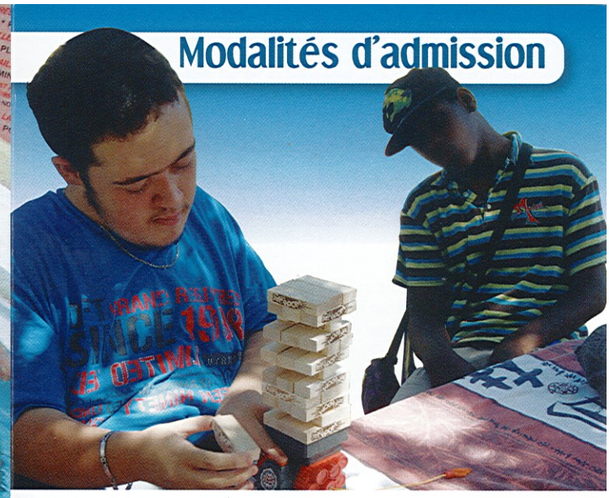

Après validation de votre demande par la Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH), l'accueil de votre enfant au sein de l'Accueil Temporaire est effectif suite aux procédures de pré-admission et d'admission propre au service.
Le droit à cet accueil est de 90 jours dans l'année.

L'ACCUEIL D'URGENCE

Il existe une possibilité d'admission sans orientations MDPH en cas d'urgence. A titre dérogatoire, une admission d'urgence peut être prononcée par le Directeur de l'établissement pour aider le jeune et sa famille à faire face à une situation ou un événement exigeant une réponse immédiate : une hospitalisation, un décès, une dégradation subite des conditions de prise en charge, etc. La situation d'urgence est appréciée en équipe pluridisciplinaire.

Avantages du service

POUR LE JEUNE

- Accueil en groupe adapté à ton profil, à ton âge, aux affinités, etc.
- Rencontre avec d'autres jeunes de ton âge
- Découverte d'un nouvel environnement, sorties...
- Travail éducatif mis en œuvre en fonction de tes capacités (maintien des acquis)

POUR LES PARENTS OU LES AIDANTS FAMILIAUX :

- Bénéficier d'un relais adapté
- Prévenir les situations d'épuisement ou de stress
- Accompagner votre enfant dans son développement et l'évolution de ses besoins
- Préparer votre enfant à une entrée en institution

Un service qui s'adapte à vos besoins et à ceux de votre enfant!

LEVAVASSEUR, l'association

Service de l'Accueil Temporaire

«Les Champs de Merle»

45 rue Jacques Aubert 97435 Saint Gilles Les Hauts

Tel: 0262 22 73 35

Fax: 0262 22 88 59

mail : ims@afl.re

www.afl.re

Pour tout renseignement pratique

Directeur de pôle
Mr. Stéphane FOUREAU
sfoureau@afl.re

Chef de service
Mme Iris CHAMAND
ichamand@afl.re

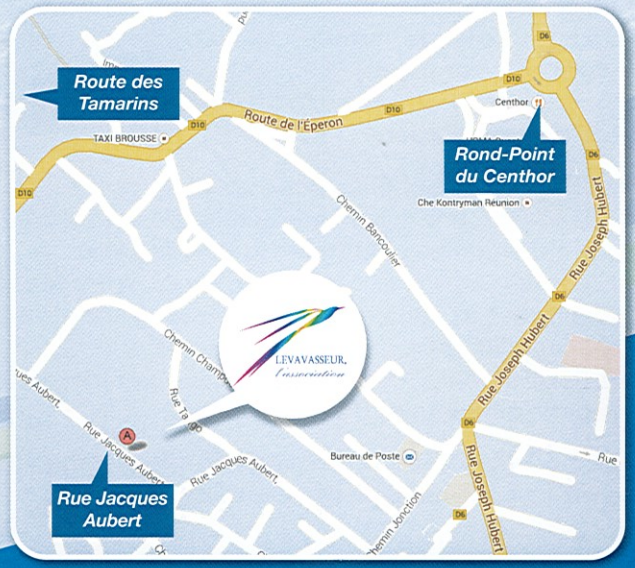

Ne pas jeter sur la voie publique - Imprimerie MACLEN 0262 25 10 11

Besoin de repos, de distance? Nous prenons le relais!

LEVAVASSEUR, l'association

Service d'Accueil Temporaire

I.M.S LES CHAMPS DE MERLE

Vous vivez des situations de stress ou d'épuisement? Nous prenons le relais!

Vous souhaitez que votre enfant puisse bénéficier d'activités variées et avec d'autres jeunes de son âge? Nous proposons diverses activités adaptées, tout en sollicitant son autonomie!

Nous nous engageons à agir avec bien-traitance pour l'intégration sociale des publics vulnérables

Zone d'intervention

De la Possession à Saint-Leu

Une équipe pluridisciplinaire qui se déplace pour apporter aux jeunes en situation de handicap ainsi qu'à leurs familles, un soutien spécialisé dans leur milieu ordinaire de vie et d'éducation.

Le **SESSAD** travaille **l'orientation du jeune selon son projet de vie** et intervient sur un temps donné dans son parcours pour l'aider à **développer ses capacités** et **son autonomie.**

ASSOCIATION FRÉDÉRIC LEVAVASSEUR

QUI SOMMES-NOUS ?

L'association Frédéric Levavasseur agit au profit des publics vulnérables, en situation de handicap ou en difficultés sociales.

Les établissements et services gérés par l'association visent l'**inclusion**, l'**épanouissement** et l'**accompagnement** de ces publics.

Scannez-moi et retrouvez-nous sur Facebook

NOUS CONTACTER :

Mme CHAMAND
Directrice adjointe de l'IMS Les Champs de Merle
Mail : ichamand@afl.re

M. ROCHET
Chef de service SESSAD
Mail : orochet@afl.re

IMS Les Champs de Merle
45, rue Jacques Aubert
97435 Saint-Gilles-Les-Hauts
Tél : 0262 22 73 35

ars Agence Régionale de Santé La Réunion

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Liberté Égalité Fraternité

mdph Maison Départementale des Personnes Handicapées de La Réunion

Association Frédéric Levavasseur
3, rue Pierre Aubert, 97400 Saint-Denis
Tél : 0262 41 29 23 / Site : www.afl.re / mail : afl@afl.re
SIREN : 315 682 674 / FINESS : 970430914

Ne pas jeter sur la voie publique.

ASSOCIATION FRÉDÉRIC LEVAVASSEUR

SESSAD
Les Champs de Merle

Service d'Éducation Spécialisée et de Soins À Domicile

Notre fonctionnement

Le SESSAD *Les Champs de Merle* c'est...

un service d'éducation spécialisée et de soins à domicile et notre mission est d'aider **les jeunes de 3 à 20 ans** en situation de handicap moteur ou de polyhandicap à s'épanouir au mieux dans **leurs lieux de vie.**

Les étapes de notre accompagnement

Recueil des attentes et besoins

Au cours de plusieurs entretiens, nous collectons auprès du jeune, de sa famille et en collaboration avec les différents partenaires, l'ensemble des besoins et attentes de chacun.

Co-construction du projet individualisé d'accompagnement (P.I.A.)

Mise en oeuvre des objectifs opérationnels

Le SESSAD accompagne votre enfant afin de répondre au mieux aux objectifs fixés dans le PIA.

Réévaluation des besoins à 6 mois d'accompagnement

Les objectifs opérationnels sont réajustés et intégrés au PIA de votre enfant.

Réevaluation de l'accompagnement à 1 an

Evaluation - Bilan - Co-construction du PIA en fonction des objectifs atteints et des souhaits du jeune et de sa famille

Notre mission

Favoriser l'épanouissement des jeunes que nous accompagnons en intervenant sur l'inclusion scolaire, sociale et dans la coordination des soins.

Les lieux de vie

Nos champs d'actions

À DOMICILE :

Coordonner les actions autour du jeune et de sa famille
Proposer les aménagements nécessaires à la mobilité
Travailler l'autonomie dans les actes de la vie quotidienne

EN MILIEU SCOLAIRE :

Soutenir les apprentissages scolaires
Proposer les aménagements scolaires
Conseiller les équipes pédagogiques

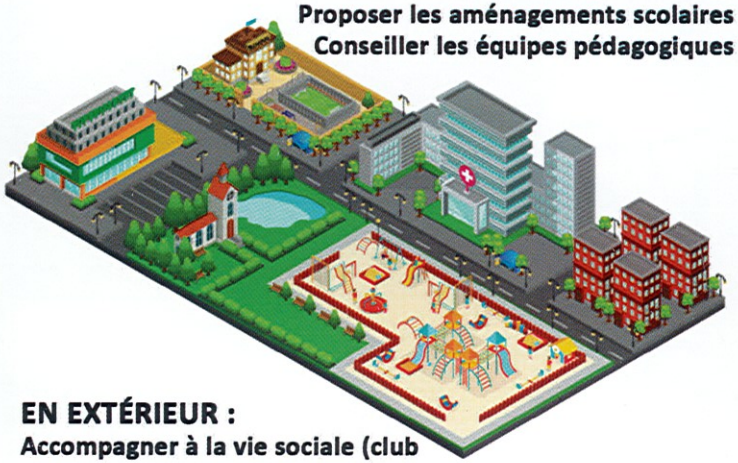

EN EXTÉRIEUR :

Accompagner à la vie sociale (club sportif, centre de loisirs, médiathèque)
Accompagner à la vie professionnelle
Accompagner à la vie d'adulte

À L'IMS

Coordonner les soins
Développer les capacités fonctionnelles

Intervention du Lundi au Vendredi (en journée) durant 210 jours à l'année, avec un travail en partenariat et en réseau.

Une équipe pluridisciplinaire composée de ...

Professionnels administratifs et de coordination
- **Directrice adjointe**
- **Chef(fe) de service**
- **Secrétaire administratif(ve)**

Professionnels de rééducation et de soins
- **Médecin pédiatre**
- **Médecin de réadaptation fonctionnelle**
- **Médecin neuropédiatre**
- **Pédo-psychiatre**
- **Ergothérapeutes**
- **Psychomotricien(ne)s**
- **Psychomotricien(ne)s**
- **Kinésithérapeutes (en libéral)**
- **Orthophonistes (en libéral)**

Professionnels éducatifs
- **Educateur(rice)s spécialisé(e)s**
- **Educateur(rice) technique spécialisé(e)**

Professionnels du suivi social et psychologique
- **Assistant(e) social(e)**
- **Psychologue (en libéral)**

Nos professionnels

Une équipe pluridisciplinaire :

Accompagnement médical
- Pédiatre
- Infirmiers
- Médecins spécialistes (rééducateurs, neuropédiatre, ORL, psychiatre, chirurgien orthopédique)

Accompagnement thérapeutique
- Psychomotricien
- Ergothérapeute
- Kinésithérapeute
- Orthophoniste

Accompagnement éducatif
- Moniteur éducateur
- Aide soignant
- Accompagnateur éducatif et social

Accompagnement administratif et social
- Assistant de service social
- Secrétariat
- Direction

------- 3 unités -------

de 10 à 15 enfants par unité

ASSOCIATION FRÉDÉRIC LEVAVASSEUR

QUI SOMMES-NOUS ?

L'association Frédéric Levavasseur agit au profit des publics vulnérables, en situation de handicap ou en difficultés sociales.

Les établissements et services gérés par l'association visent l'**inclusion**, l'**épanouissement** et l'**accompagnement** de ces publics.

Scannez-moi et retrouvez-nous sur Facebook

NOUS CONTACTER :

Mme CHAMAND
Directrice adjointe de l'IMS Les Champs de Merle
Mail : ichamand@afl.re

Mme MERCIER
Cheffe de service CEAP
Mail : cmercier@afl.re

IMS Les Champs de Merle
45, rue Jacques Aubert
97435 Saint-Gilles-Les-Hauts
ims@afl.re
Tél : 0262 22 73 35

Association Frédéric Levavasseur
3, rue Pierre Aubert, 97400 Saint-Denis
Tél : 0262 41 29 23 / Site : www.afl.re / mail : afl@afl.re
SIREN : 315 682 674 / FINESS : 970430914

Ne pas jeter sur la voie publique.

ASSOCIATION FRÉDÉRIC LEVAVASSEUR

CEAP

Centre pour Enfants et Adolescents Polyhandicapés

Pour une réponse adaptée aux besoins de votre enfant

Le CEAP

Le CEAP accompagne des enfants et des adolescents polyhandicapés de 3 ans jusqu'à l'âge de 20 ans sur décision et orientation de la MDPH de La Réunion.

Nos missions

Nous avons pour mission de dispenser à votre enfant :

- **un accompagnement thérapeutique**
- **un accompagnement éducatif**
- **une coordination médicale**

au travers de quatre modes d'accueil différents :

- **un accueil de jour hebdomadaire**
- **un accueil de jour séquentiel (1 à 3 jours)**
- **un internat hebdomadaire**
- **un internat séquentiel (1 à 3 jours)**

La procédure d'admission

L'admission de votre enfant se déroule en 4 étapes :

1ère étape

- Nécessite une notification d'orientation MDPH

2ème étape

- Visite de l'établissement
- Entretien préalable

3ème étape

Dès qu'une place est disponible dans l'établissement, nous vous contactons

4ème étape

- Rencontre avec l'équipe pluridisciplinaire
- Bilans réalisés par les professionnels
- Élaboration du PIA*

(*Projet Individualisé d'Accompagnement)

Nos Prestations

AUTONOMIE

- Accompagnement pour les actes de vie quotidienne (aide au repas, aux changes, à la toilette, etc.)
- Accompagnement pour la communication et les relations à autrui : orthophonie, atelier de communication (pictogramme, support de communication, etc.)

SOINS

- Soins somatiques et psychiques (coordination médicale et acte préventif, curatif de soins médicaux)
- Rééducation et réadaptation fonctionnelle (atelier de motricité globale, parcours moteurs, kinésithérapie, ergothérapie)

PARTICIPATION SOCIALE

- Accompagnements pour la participation aux activités sociales et de loisirs (le mercredi est dédié aux sorties extérieures ainsi que les ouvertures pendant les vacances scolaires)
- Accompagnement pour réaliser des activités de jour spécialisées (atelier cuisine, atelier cognitif (mémorisation-couleur/chiffre), l'atelier jardin, l'atelier manipulation, etc.)

FAMILIALE

- Accompagnement au logement
- Accompagnement en matière de ressources et démarches administratives

Modalités d'accueil

Nous vous accueillons du Lundi au Vendredi de 8h30 à 15h30.

La capacité d'accueil du C.E.A.P *Les Champs de Merle* se répartit comme suit :

15 places en internat

25 places en accueil de jour

Nous sommes ouverts 210 jours par an. Nos chauffeurs-accompagnateurs assurent les transports journaliers et les repas sont confectionnés par nos cuisiniers.

Nos prestations :

Favoriser l'autonomie :

- M'aider dans mon quotidien
- Développer ma communication
- Favoriser ma relation aux autres
- Prendre des décisions adaptées

Développer la participation sociale :

- Mener ma vie d'élève
- Préparer ma vie professionnelle
- Participer à des activités sociales et de loisirs
- Disposer d'informations sur mon projet de vie, mes droits et mes devoirs

Assurer les soins et développer les capacités fonctionnelles :

- Recevoir des soins médicaux adaptés
- Bénéficier d'une coordination médicale
- Disposer d'appareillages orthopédiques et d'aides techniques adaptées
- Participer à ma rééducation

Nos professionnels :

Une équipe médicale et soignante :
+ Médecin pédiatre
+ Médecin de réadaptation fonctionnelle
+ Médecin neuro-pédiatre
+ Médecin pédopsychiatre
+ Infirmier(e)s
+ Aides-soignant(e)s

Une équipe de rééducation
+ Ergothérapeutes
+ Kinésithérapeutes
+ Orthophonistes
+ Psychomotricien(ne)s
+ Art-thérapeute
+ Appareilleurs/ses

Une équipe éducative et pédagogique :
+ Educateurs spécialisés
+ Accompagnateur éducatif et social
+ Animateur
+ Enseignant détaché de l'Education Nationale
+ Assistant de service social

ASSOCIATION FRÉDÉRIC LEVAVASSEUR

QUI SOMMES-NOUS ?

L'**association Frédéric Levavasseur** agit au profit des publics vulnérables, en situation de handicap ou en difficultés sociales.

Les établissements et services gérés par l'association visent l'**inclusion**, l'**épanouissement** et l'**accompagnement** de ces publics.

Scannez-moi et retrouvez-nous sur Facebook

NOUS CONTACTER :

IMS Les Champs de merle
45 rue Jacques Aubert
97435 Saint-Gilles-les-Hauts
Tél : 0262 22 73 35
Mail : ims@afl.re

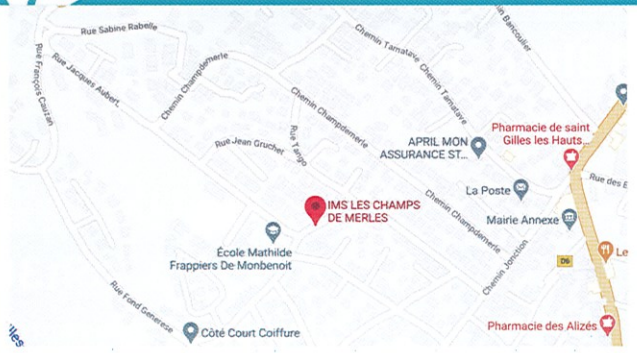

Association Frédéric Levavasseur
3, rue Pierre Aubert, 97400 Saint-Denis
Tél : 0262 41 29 23 / Site : www.afl.re / mail : afl@afl.re
SIREN : 315 682 674 / FINESS : 970430914

ASSOCIATION FRÉDÉRIC LEVAVASSEUR

I.E.M.

Institut d'Éducation Motrice

I.M.S. Les Champs de Merle

une équipe pluridisciplinaire à l'écoute des besoins de vos enfants

Ne pas jeter sur la voie publique.

Zone d'intervention :

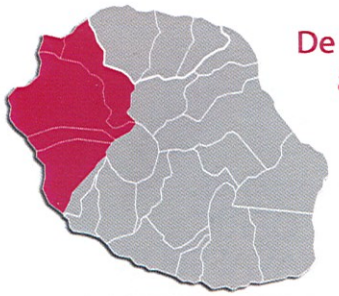

De La Possession
à Saint-Leu

Nous accueillons des jeunes de 3 à 20 ans en situation de handicap moteur orientés par la MDPH.

Nous disposons de 16 places d'accueil en semi-internat.

Nos horaires d'accueil et fonctionnement :

Du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30.

Ouverts 210 jours par an, nous assurons les transports journaliers et les repas du midi.

Nous disposons d'une unité d'enseignement externalisée pour les primaires dans l'école *Notre Dame des Grâces* et d'une unité d'enseignement sur l'I.E.M. pour les collégiens et les lycéens.

En fonction du Projet Individualisé d'Accompagnement (PIA) de chaque enfant, l'accueil est modulable et peut se faire en séquentiel avec un minimun de 2 jours d'accueil/semaine sur l'IEM.

Ma journée à l'I.E.M.

8h à 8h30
Le bus nous dépose à l'I.M.S.

8h30 à 9h
Temps d'accueil

9h à 11h
Temps d'ateliers
(école, motricite fine et globale, communication, loisirs...)

11h à 11h30
Préparation avant d'aller manger
(soins d'hygiène)

11h30 à 13h
Temps du repas

13h à 13h30
Temps libre

13h30 à 15h
Temps d'ateliers
(école, motricite fine et globale, communication, loisirs...)

15h à 15h30
Préparation avant de rentrer à la maison
(soins d'hygiène)

Arrivée à l'IMS

Temps d'ateliers

Temps du repas

Temps d'ateliers

La procédure d'admission :

A la réception de la notification de la MDPH, les parents doivent prendre contact avec l'établissement pour demander l'inscription sur la liste d'attente.

Une première prise de contact téléphonique avec l'ASS est réalisée. Ensuite une rencontre est organisée sur site pour vous présenter l'IEM, son fonctionnement et recueillir vos besoins et attentes. Dès qu'une place se libère, vous êtes contactés et une réunion de pré-admission est organisée en présence d'une équipe pluridisciplinaire qui décide de l'admission.
Une fois l'admission validée et la partie administrative finalisée, votre enfant intègre le service selon les modalités définies ensemble.

Charte d'Adhésion à la Communauté 360

Objet de la charte

La présente charte a pour objet de formaliser les engagements réciproques de la Communauté 360 et des partenaires adhérents dans le cadre de l'utilisation, de l'animation et de la contribution à la plateforme C360.re, au service des personnes en situation de handicap, des aidants, de leurs familles et des professionnels.

Engagements de La Communauté 360

La C360 s'engage à :

- **Proposer une plateforme numérique accessible**, valorisant les contenus des partenaires tout en répondant aux besoins des utilisateurs.
- **Actualiser les contenus au minimum tous les six (6) mois**, pour garantir la fiabilité et la pertinence des informations diffusées.
- **Promouvoir équitablement les actualités et événements transmis par les partenaires**, via le site internet, les réseaux sociaux et les newsletters, en fonction de leur intérêt pour les usagers.
- **Respecter les normes d'accessibilité numérique (RGAA)** afin de garantir une expérience inclusive.
- **Favoriser les échanges et la co-construction**, en organisant périodiquement des temps de rencontre, d'échange ou d'ateliers collaboratifs.

Engagements du Partenaire Adhérent

Le partenaire adhérent s'engage à :

- **Fournir des informations exactes, à jour et présentées selon les formats convenus**, concernant ses activités, services, événements ou dispositifs.
- **Informer proactivement la C360** de tout changement significatif (modification d'horaire, de contact, de lieu, interruption d'activité, etc.) dans des délais permettant leur bonne prise en compte.
- **Participer à la dynamique collaborative** en prenant part, lorsque possible, aux réunions, consultations et actions communes portées par la C360.
- **Respecter les valeurs de la C360** : inclusion, bienveillance, transparence, respect des publics accompagnés.
- **Contribuer à la diffusion de la plateforme** en relayant les contenus ou actions de la C360 au sein de ses propres réseaux professionnels.

Durée de l'adhésion

L'adhésion est conclue pour une durée indéterminée. Elle peut être résiliée à tout moment par l'une ou l'autre des parties, par notification écrite avec un préavis de trente (30) jours.

Traitement des données

Les données fournies par les partenaires seront traitées dans le strict respect de la réglementation en vigueur (RGPD), uniquement à des fins d'information, de valorisation et de mise en réseau dans le cadre des missions de la C360.

Suivi et évaluation

Un suivi de la collaboration est assuré par la C360. Des bilans réguliers peuvent être proposés afin d'améliorer les outils et les pratiques, dans une logique d'amélioration continue.

Fait à St Gilles les Hauts, **le** 30/05/2025

Communauté 360 Réunion

Vanessa DEB THEVENET

Responsable du dispositif

Nom de la structure, représentant, fonction, signature, cachet

IMS champs de Merle. gère par l'association Frédérique Levavasseur

Referencement des services :

- CEAP
- IEM
- SESSAD
- AT
- Case Oxygène.

Ci joint information sur les dépliants

IMS Les Champs de Merle
CEAP SESSAD BAT IEM
45, Rue Jacques Aubert - ZAC Champs de Merle
97435 Saint-Gilles Les Hauts
0262 22 73 35 0262 22 88 59 0692 07 20 62
ims@afl.re

Case Oxygène Le Port
22 rue René Michel
97420 LE PORT
caseoxygeneport@afl.re
Tél : 0693 01 77 01